**Dossier de Demande de Subvention**

**projet collaboratif**

**Année 2020**

**Projet présenté par (scientifique coordinateur du projet) :**

**Titre du projet :**

**Scientifiques / Etablissements partenaires :**

**Partenaire 1 (Nom de l’organisme de rattachement principal) :**

Unité / Equipe :

Responsable scientifique de l’équipe :

Email du responsable scientifique de l’équipe :

**Scientifique coordinateur du projet :**

Fonction :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Partenaire 2 (Nom de l’organisme/Entité/Agence de rattachement principal/) :**

Unité / Equipe :

Responsable scientifique de l’équipe :

Email du responsable scientifique de l’équipe :

**Scientifique impliqué dans le projet :**

Fonction :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Partenaire X (Nom de l’organisme/Entité/Agence de rattachement principal) :**

Unité / Equipe :

Responsable scientifique de l’équipe :

Email du responsable scientifique de l’équipe :

**Scientifique impliqué dans le projet :**

Fonction :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

***Chaque scientifique impliqué doit joindre un court CV précisant les 5 derniers   
articles ou ouvrages publiés par les responsables scientifiques***

**Rajouter autant de partenaire que nécessaire.**

**Ce projet implique-t-il également des collaborations (publiques et/ou privées, projets européens, coopérations scientifiques internationales, pôle de compétitivité, réseau …)?**

**Quels sont les moyens financiers, matériels et humains (ITA, doctorants…) associés au projet ?**

Partenaire 1 :

Partenaire 2 :

Partenaire x :

….

**Appartenance à une structure « jeune équipe » : oui ou non**

**Résumé GRAND PUBLIC du projet scientifique *(10 lignes maximum en précisant notamment son impact sur la santé publique)***

***Ce résumé sera publié sur le site web du DIM1HEALTH***

**Résumé du projet scientifique : *(à présenter en 1 page maximum, en précisant notamment le contexte, les objectifs et les résultats attendus)***

**Description précise de l’objet de la demande, soit un projet scientifique de 6 pages maximum (les projets doivent être rédigés en police Arial 11, interligne 15 points, sauf pour les références qui peuvent être rédigées en Arial 10 interligne 12 points ; les projets dépassant 6 pages, graphes, références et illustrations compris, ne seront pas évalués). Le dossier doit comprendre :**

1. La situation de la problématique abordée au plan national et international

2. Le projet scientifique en mettant en valeur sa finalité

3. La description des équipes concernées, leurs complémentarités et leurs rôles précis dans le projet

4. Mettre en valeur la valorisation et les applications de la recherche envisagées

5. Décrire autant que possible les livrables et les jalons[[1]](#footnote-1) ainsi que l’effort du doctorant ou post doctorant dans le projet

6. Positionnement et cohérence du recrutement éventuel d’un doctorant ou post-doctorant dans le projet global.

(Créer dans ce dossier autant de pages que nécessaire, 6 au maximum)

**Organigramme des équipes partenaires concernées et des unités de rattachement**

(Des organigrammes enregistrés au format PDF pourront également être transmis séparément)

**Transfert du projet à une société de valorisation si applicable**

Décrire précisément la valorisation envisagée avec les implications industrielles éventuelles.

|  |
| --- |
| **Demande d’allocation doctorale** |

***Critères d’éligibilité du candidat qui sera proposé à l’embauche :***

*- L’embauche du candidat doit intervenir avant le 31 décembre 2020.*

*- Le candidat doit être titulaire d’un master 2 ou équivalent et devra s’inscrire en 1ère année de doctorat à la rentrée universitaire 2020-2021 dans l’école doctorale francilienne ayant agréé le projet.*

*- La candidature du doctorant sera validée par le directeur de l'école doctorale (cf. visa sur le Formulaire de Gestion des Subventions)*

*- Le candidat ne doit pas être titulaire d’une thèse d’université, d’un PhD ou équivalent ou avoir été inscrit en doctorat dans une autre Ecole Doctorale.*

*- Le Conseil Régional ne retient aucun critère de nationalité ou d’âge des candidats. Néanmoins si le candidat a plus de 30 ans, le parcours professionnel devra être explicité.*

Responsable scientifique et équipe d’accueil

**Le responsable scientifique doit obligatoirement être l’un des scientifiques présentant le projet, et identifié comme tel au début de ce document**

**Directeur de thèse (Responsable scientifique encadrant l’allocataire)**

Nom et prénom :

Equipe d’accueil doctorale (EAD de rattachement) :

Adresse postale de l’équipe d’accueil :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Unité / laboratoire d’accueil**

Intitulé de l’unité/laboratoire :

Nom du Directeur de l’unité / laboratoire d’accueil :

**Ecole Doctorale** **francilienne de rattachement**

**Intitulé :**

**Numéro :**

**Etablissement(s) de rattachement :**

**Directeur / directrice de l’Ecole Doctorale :**

Nom et prénom :

Titre :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

***Le Visa (signature et tampon) de l’école doctorale est obligatoire ;***

***voir Formulaire GESTION DES SUBVENTIONS.***

**Plan de la recherche du doctorant et calendrier (1/2 page maximum)**

**Combien de doctorants seront-ils encadrés par le directeur de thèse à la rentrée universitaire 2020 /2021 ?**

**Comment au sein du projet le doctorant insère-t-il ses activités de recherche dans les différentes équipes partenaires ?**

(préciser si une codirection est envisagée)

**Si le directeur de thèse n’a pas encore de candidat/candidate pressenti(e), comment sera menée la sélection ?**

**Décrire le co-financement s’il existe ? Une lettre d’engagement de l’organisme assurant ce co-financement est à joindre avant le 15 Mai 2020.**

**ALLOCATION DOCTORALE**

**Coût prévisionnel mensuel de l’allocation de recherche**

**Et rémunération du doctorant**

Tableau à compléter par l’établissement employeur, bénéficiaire de la subvention régionale

**L’allocation mensuelle de** **2.700 € brut chargé sera accordée à l’établissement gestionnaire ; cette somme doit être intégralement allouée au doctorant pour lui attribuer impérativement un salaire mensuel net minimal de 1.400 €.**

Si le coût total chargé de l’allocation pour l’établissement employeur est supérieur au montant de la subvention régionale (2.700€), l’établissement employeur devra prendre à sa charge le dépassement correspondant.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Salaire Allocataire  Doctorant |
| **RAPPEL : Financement intégral de la Région Ile-de-France** | **2.700€ mensuels  (brut chargé)** |
| Coût total chargé de l’allocation pour l’établissement employeur (salaire brut chargé mensuel) |  |
| Charges à déduire sur chaque allocation (indiquer de façon détaillée le montant des charges selon leur typologie : cotisations patronales, salariales, frais de gestion Egide, couverture maladie, …) |  |
| Montant brut mensuel de l’allocation versée à l’allocataire (salaire brut) |  |
| Montant net mensuel de l’allocation versée à l’allocataire (salaire net minimal 1.400€) |  |
| Droits ouverts par l’allocation (indemnités de perte d’emploi, chômage, cotisation retraite…) |  |

Rappel :

Salaire net + cotisations salariales = **salaire brut**

Salaire brut + cotisations patronales = **salaire brut chargé**

|  |
| --- |
| **Demande d’allocation post-doctorale\*** |

***Critères d’éligibilité du candidat qui sera proposé à l’embauche :***

*- Le candidat doit être identifié au plus tard le 31 septembre 2020 (avec envoi de son CV au DIM1HEALTH avant cette date) et son embauche doit intervenir avant le 31 décembre 2020.*

*- Le laboratoire d’accueil doit être différent de celui où le candidat a réalisé son doctorat sauf si le candidat s’inscrit dans une démarche de retour en France après avoir effectué un post-doctorat à l’étranger.*

*- Le Conseil Régional ne retient aucun critère de nationalité ou d’âge. Néanmoins si le candidat est âgé de plus de 35 ans, son parcours devra être expliqué.*

Responsable scientifique encadrant l’allocataire et équipe d’accueil (le responsable scientifique doit obligatoirement être l’un des scientifiques présentant le projet, et identifié comme tel au début de ce document)

**Responsable scientifique**

Nom et prénom du responsable scientifique :

Adresse postale de l’équipe d’accueil :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Unité / laboratoire d’accueil**

Intitulé de l’unité / laboratoire :

Nom du Directeur de l’unité / laboratoire d’accueil :

**Durée envisagée du projet** :

**Durée souhaitée de l’allocation (comprise entre 12 et 24 mois) :**

\* En fonction des projets, un profil ingénieur pourra être accepté.

**Plan de la recherche du post-doctorant et calendrier (1/2 page maximum)**

**Le responsable scientifique a-t-il /elle déjà un(e) candidat(e) pressenti(e) pour réaliser le projet de recherche si celui-ci était retenu ? Si oui, transmettre le CV.**

**Le post-doctorant s’intègre-t-il dans plusieurs équipes ? Si oui préciser les modalités d’organisation.**

**Décrire le co-financement s’il existe ? Une lettre d’engagement de l’organisme assurant ce co-financement est à joindre avant le 15 juillet 2020.**

**ALLOCATION POST-DOCTORALE**

**Coût prévisionnel mensuel de l’allocation de recherche**

**et rémunération du post-doctorant**

Tableau à compléter par l’établissement employeur, bénéficiaire de la subvention régionale

**L’allocation mensuelle de 4.150 € brut chargé sera accordée à l’établissement gestionnaire ; cette somme doit être intégralement allouée au post-doctorant pour lui attribuer impérativement un salaire mensuel net minimal de 2.100 €.**

Si le coût total chargé de l’allocation pour l’établissement employeur est supérieur   
au montant mensuel de la subvention régionale (4.150 €), l’établissement employeur devra prendre à sa charge le dépassement correspondant.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Salaire allocataire  post-doctorant |
| **RAPPEL : Financement intégral de la Région Ile-de-France** | **4.150€ mensuels  (bruts chargés)** |
| Coût total chargé de l’allocation pour l’établissement employeur (salaire brut chargé mensuel) |  |
| Charges à déduire sur chaque allocation (indiquer de façon détaillée le montant des charges selon leur typologie : cotisations patronales, salariales, frais de gestion Egide, couverture maladie, …) |  |
| Montant brut mensuel de l’allocation versée à l’allocataire (salaire brut) |  |
| Montant net mensuel de l’allocation versée à l’allocataire (salaire net minimal 2.100€) |  |
| Droits ouverts par l’allocation (indemnités de perte d’emploi, chômage, cotisation retraite…) |  |

Rappel :

Salaire net + cotisations salariales = **salaire brut**

Salaire brut + cotisations patronales = **salaire brut chargé**

|  |
| --- |
| **Description de l’investissement (de 5 à 50K€ HT)** |

***Conditions d’éligibilité***

***a)*** *Seuls les équipements prévus dans ce projet seront éligibles si la subvention est allouée ;****b)*** *Le montant de la subvention allouée est un montant maximum qui sera diminué si le montant dépensé est inférieur au montant prévu (application du Taux d’Intervention Régional = TIR)*

*Par ex. : coût total de l’équipement = 10.000€ et subvention allouée = 6.600€ soit un TIR = 66%*

*- Si la dépense finale est inférieure au montant prévu, par ex. 9.000€, la subvention sera réajustée : 9.000\*66% =5.940€*

*- Si la dépense finale est supérieure au montant prévu, par ex 60.000€, la subvention est plafonnée à 50.000€ sous réserve d’un financement complémentaire.*

***c)*** *Les acquisitions des équipements demandés doivent démarrer avant le 31/10/2022.*

***d)*** *Un matériel dont le prix unitaire est inférieur à 5.000€ HT est exclu de cet appel à projet.*

***e)*** *Chaque partenaire acquéreur signera un contrat avec le DIM pour la subvention allouée.*

***f)*** *Une dépense est considérée comme investissement lorsqu’elle fait l’objet d’un amortissement.*

**Estimation détaillée de la demande**

**Description en 3 lignes maximum du projet d’investissement :**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Compléter le tableau ci-dessous en nommant les partenaires tel qu’indiqués au début de ce dossier.** Chaque ligne de ce tableau doit faire l’objet d’un devis joint à ce dossier.

**Transmettre les éléments principaux des devis, ainsi que pour les financements déjà acquis une lettre d’engagement de la part de chacun des organismes co-financeurs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| EQUIPEMENTS  Intitulé des équipements | Partenaire acquéreur  Nom de l’organisme acquéreur | Coût HT |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| TOTAL |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Récapitulatif financier du partenaire 1 (repréciser l’organisme) : …………………………..** | | | | |
|  | | | | |
| Coût total HT | Participation demandée à la région HT  (max 66% du coût total) | Co-financements HT | | |
|  | Source | Montants HT |
|  |  | Acquis : |  |  |
| Demandés : |  |  |
| Envisagés : |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Récapitulatif financier du partenaire 2 (repréciser l’organisme) : …………………………..** | | | | |
|  | | | | |
| Coût total HT | Participation demandée à la région HT  (max 66% du coût total) | Co-financements HT | | |
|  | Source | Montants HT |
|  |  | Acquis : |  |  |
| Demandés : |  |  |
| Envisagés : |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Récapitulatif financier du partenaire x (repréciser l’organisme) : …………………………..** | | | | |
|  | | | | |
| Coût total HT | Participation demandée à la région HT  (max 66% du coût total) | Co-financements HT | | |
|  | Source | Montants HT |
|  |  | Acquis : |  |  |
| Demandés : |  |  |
| Envisagés : |  |  |

**Le co-financement peut être supporté par l’organisme porteur du projet**

**FORMULAIRE GESTION DES SUBVENTIONS**

**Partenaire 1 :**

**NOM de l’établissement gestionnaire des fonds :**

**Subventions gérées par cet établissement**

Allocation doctorale

Allocation post-doctorale

Investissement (**rappeler le ou les matériels concernés**) :

**Nom du gestionnaire ou comptable qui va gérer le contrat et s’occuper de son suivi**

Nom :

Qualité :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Visa (signature et tampon) de l’organisme gestionnaire bénéficiaire de la subvention régionale**

**L’établissement gestionnaire s’engage à avancer le montant de la subvention en attendant que celle-ci soit versée par la Région et à apporter les éventuels financements complémentaires requis pour assurer l’équilibre financier de ce projet**

***Joindre obligatoirement le relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)***

***de l’organisme gestionnaire***

***(document à télécharger sur le site de soumission en ligne)***

**Visa (signature et tampon) de l’école doctorale si le partenaire est demandeur de l’allocation doctorale**

**Partenaire 2 :**

**NOM de l’établissement gestionnaire des fonds :**

**Subventions gérées par cet établissement**

❑ Allocation doctorale

❑ Allocation post-doctorale

❑ Investissement (**rappeler le ou les matériels concernés**) :

**Nom du gestionnaire ou comptable qui va gérer le contrat et s’occuper de son suivi**

Nom :

Qualité :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Visa (signature et tampon) de l’organisme gestionnaire bénéficiaire de la subvention régionale**

**L’établissement gestionnaire s’engage à avancer le montant de la subvention en attendant que celle-ci soit versée par la Région et à apporter les éventuels financements complémentaires requis pour assurer l’équilibre financier de ce projet**

***Joindre obligatoirement le relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)***

***de l’organisme gestionnaire***

***(document à télécharger sur le site de soumission en ligne)***

**Visa (signature et tampon) de l’école doctorale si le partenaire est demandeur de l’allocation doctorale**

**Partenaire x :**

**NOM de l’établissement gestionnaire des fonds :**

**Subventions gérées par cet établissement**

❑ Allocation doctorale

❑ Allocation post-doctorale

❑ Investissement (**rappeler le ou les matériels concernés**) :

**Nom du gestionnaire ou comptable qui va gérer le contrat et s’occuper de son suivi**

Nom :

Qualité :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Visa (signature et tampon) de l’organisme gestionnaire bénéficiaire de la subvention régionale**

**L’établissement gestionnaire s’engage à avancer le montant de la subvention en attendant que celle-ci soit versée par la Région et à apporter les éventuels financements complémentaires requis pour assurer l’équilibre financier de ce projet**

***Joindre obligatoirement le relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)***

***de l’organisme gestionnaire***

***(document à télécharger sur le site de soumission en ligne)***

**Visa (signature et tampon) de l’école doctorale si le partenaire est demandeur de l’allocation doctorale**

**Valorisation du projet maximum 20k€**

Les frais de valorisation sont éligibles à hauteur de 20k€. Un plan de valorisation doit être fourni pour justifier la demande.

Les projets peuvent également bénéficier de l’aide d’une Société d’Accélération du Transfert de Technologies (SATT) créée par les investissements d’avenir et/ou des structures de transfert des grands organismes.

**Décrire de l’aide à la valorisation (1page maximum).**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Aide à la valorisation |
| **Financement participatif de la Région Ile-de-France** |  |
| Coût de l’aide demandée |  |
| Coût assuré par un partenaire tiers |  |

**ENGAGEMENT SUR L’HONNEUR**

**Les partenaires de ce projet s’engagent à :**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Signature du coordinateur du projet** (au nom de tous les partenaires) |
| Envoyer un rapport d’activité annuel, et un rapport final au terme du projet. |  |
| Faire clairement apparaître la contribution régionale pour **toutes** les actions de communication, les produits et affichages liés au financement (mention "action financée par la Région Ile-de-France" et apposition obligatoire du logotype de la Région) |  |
| **Participer à tous les évènements** auxquels la Région et/ou le DIM1HEALTH les invitent. |  |
| Participer en tant que conférencier à une conférence scientifique  ET éventuellement à une conférence grand public organisées par le DIM1HEALTH.  **TITRES envisagés pour la conférence grand public :**  Partenaire 1 : ………………………………………………….  Partenaire 2 : ………………………………………………….  Partenaire x : …………………………………………………. |  |
| Accueillir 2 étudiants/apprentis franciliens dans le cadre d’un stage court d’au moins 2 mois. |  |
| Avis et signature des Directeurs d’unité ou leur délégataire pour chaque partenaire |  |

**Date limite de dépôt des projets : Jeudi 31 Mars 2020 à minuit**

***Attention : tout dossier reçu incomplet sera considéré comme inéligible et seuls les projets soumis avant la date limite   
de soumission seront étudiés.***

***Afin d’accélérer le traitement des dossiers, les organismes candidats peuvent suggérer deux noms (avec leurs coordonnées complètes et précises) d’experts localisés en dehors de l’Ile-de-France (en France) et susceptibles de réaliser l’expertise du projet.***

***Le Conseil régional et les coordonnateurs des DIM se réservent le droit de choisir leurs experts parmi les propositions qui leur sont faites ou d’autres sources.***

Coordonnées de l’expert n°1

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

Coordonnées de l’expert n°2

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

Coordonnées de l’expert n°3

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

Coordonnées de l’expert n°4

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

**FICHE RECAPITULATIVE**

**LISTE DES PIECES DEVANT FIGURER DANS CHAQUE DOSSIER REPONDANT A L’APPEL A PROJETS**

|  |  |
| --- | --- |
| **PIECES A TELECHARGER** | **Visa de présence** |
| Le présent dossier de candidature complété  *Ce document doit être enregistré au format PDF, sous Nom\_Collaboratif.pdf où « nom » est le nom du coordinateur du projet* |  |
| Devis relatifs à la demande de subvention pour l’investissement  *Ces documents doivent être enregistrés au format PDF, sous Nom\_devis1.pdf* |  |
| Un court CV de chaque responsable scientifique  *Ce document doit être enregistré au format PDF, sous Nom\_CV.pdf* |  |
| 1 RIB ou RIP de chaque établissement de recherche devant percevoir une subvention (pour l’investissement et/ou une allocation)  *Ce document doit être enregistré au format PDF, sous Nom\_RIB.pdf* |  |
| Les formulaires GESTION DES SUBVENTIONS |  |
| Une déclaration sur l’honneur attestant que le projet n’a pas fait l’objet d’une demande/d’un financement dans le cadre d’un autre projet subventionné par la région, d’un programme Genopole Ivry, d’un pôle de compétitivité ou d’une autre agence de financement.  *Ce document doit être enregistré au format PDF, sous Nom\_declaration.pdf* |  |

***Le dossier de candidature devra être rempli et soumis électroniquement avant la date limite annoncée à l’adresse suivante***

[***https://dim1health2020p.sciencescall.org/***](https://dim1health2020p.sciencescall.org/)

*Le dossier doit prendre la forme d’un document unique au format PDF, enregistré sous Nom\_investissement.pdf où « nom » est le nom du porteur du projet*

**Date limite de dépôt des projets : Mardi 31 mars 2020 à minuit**

***Attention: tout projet reçu incomplet sera considéré comme inéligible et seuls les projets soumis avant la date limite seront étudiés***

***Pour tout renseignement :*** [***dim1health@anses.fr***](mailto:dim1health@anses.fr)

Appel à Projets DIM1HEALTH

pour des Projets Collaboratifs (<300K€)

Année 2020

*Dispositif phare de la politique régionale de recherche mis en place par la Région Île-de-France, les domaines d’intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés. Le dispositif « soutien aux domaines d’intérêt majeur » permet de:*

1. *Structurer des réseaux d’acteurs autour de thématiques identifiées comme d’intérêt majeur pour l’Île-de-France et la recherche francilienne*
2. *Améliorer la visibilité de l’Île-de-France sur la scène internationale*
3. *Renforcer les liens entre la recherche et le développement économique en favorisant le transfert de technologie et l’innovation à travers des collaborations industrielles et des créations entrepreneuriales.*

*La labellisation « domaine d’intérêt majeur » a pour finalité la structuration d’un réseau d’acteurs de la recherche autour d’une thématique qui fédère plusieurs disciplines. Le DIM1HEALTH se focalisant sur l’infectiologie a été labellisé avec 8 autres DIM. Quatre DIM sont en structuration.*

**Le réseau DIM1HEALTH coordonne la sélection de projets scientifiques** de la communauté francilienne dans le domaine de l’infectiologie en s’appuyant sur le concept « Un monde, une santé ». La vision « Une seule santé » a émergé dans un contexte de changement climatique, de croissance démographique à l’échelle mondiale, de raréfaction des ressources naturelles, de pression sanitaire mouvante aussi bien dans la population humaine que dans les populations animales. **Les projets intégrant ce concept seront proposés au financement de la Région Île-de-France.**

Le **DIM1HEALTH** est un réseau ouvert à toute entité de recherche francilienne que sa structure de tutelle soit ou non partenaire du DIM. Le seul prérequis est l’éligibilité de la demande au regard de l’appel à projets en cours.

Son but est de promouvoir une recherche transversale, innovante et de haut niveau concernant les maladies infectieuses humaines et/ou animales dans le cadre des changements globaux et leurs physiopathologies, tout en favorisant le développement de réseaux composés d'équipes de recherche franciliennes maîtrisant des expertises complémentaires.

Le **DIM1HEALTH** a pour objectif de fédérer l'activité de chercheurs/ingénieurs et d’enseignants chercheurs de la Région Île-de-France, en lien ou non avec un partenaire privé impliqués dans la surveillance, l'épidémiologie, la sociologie de la santé, le diagnostic, la prévention et le traitement des maladies infectieuses, ainsi que l'étude des microorganismes (bactéries, champignons, parasites, virus et prions) qui les provoquent.

Il publie un appel à projets pour soutenir le développement d'une recherche impliquant au moins 2 partenaires et 1 équipe francilienne possédant des complémentarités conceptuelles et/ou méthodologiques. Ces équipes devront être localisées sur des sites différents et être rattachées à des unités distinctes. Une dérogation est faite si un partenaire d’une autre région apporte 50 % du financement. Dans ces conditions, la règle de 2 partenaires de la Région Ile de France n’est plus nécessaire.

**Cet appel à projets permettra de financer pour chaque projet collaboratif retenu :**

1. Au maximum une allocation doctorale (**36** mois) (un co-financement peut être apporté) **ou** une allocation postdoctorale (**24** mois maximum) (un co-financement avec un organisme tiers (public ou privé) est souhaitable) dont les critères d’éligibilité sont décrits ci-après ;
2. Et une subvention d’investissement pour l'achat d’équipement(s) nécessaire(s) à la bonne conduite du projet dont le coût total est de 5 à 50 K€ HT. Ils seront financés par la Région Île-de-France avec un taux d’intervention maximum de 66% des dépenses HT. Un co-financement de 34% devra donc être justifié dans la demande.
3. Une aide à la valorisation d’un montant maximal de 20K€.

Les allocations de recherche financées par la Région dans le cadre du programme DIM correspondent à une rémunération d’un montant brut chargé (cotisations sociales et indemnités de perte d’emploi éventuelle) à hauteur de :

1. 2.700€ par mois par allocation doctorale sur une durée maximale de 36 mois, auxquels s’ajoute une enveloppe plafonnée à 5.000€ sur la durée de la thèse pour les coûts environnés, soit un montant total maximum par allocataire de 102.200€.
2. 4.150€ par mois par allocation postdoctorale sur une durée maximale de 24 mois, auxquels s’ajoute une enveloppe plafonnée à 4.000€ sur la durée du post-doctorat pour les coûts environnés, soit un montant total maximum par allocataire de 103.600€.

L’allocation demandée peut être financée à 100% par la Région ou être couplée avec un autre mode de financement (autre demi-allocation de recherche, bourse CIFRE…). Le co-financement inter-régional est possible en association avec une autre équipe d’une région française ou étrangère apportant un demi financement. La **lettre de co-financement doit être transmise avant le 15 mai 2020**

**.**

L’organisme employeur devra utiliser au mieux la subvention régionale attribuée aux allocations de recherche, afin de garantir un salaire minimum de 1.450€ net par mois aux doctorants et de 2.100€ par mois aux post-doctorants ;

Les coûts environnés éligibles correspondent à des dépenses pour des actions destinées à améliorer les conditions de réalisation du travail de recherche : frais de formation, participation à des colloques, frais de déplacements, traductions et publications… L’achat d’ordinateur n’est pas éligible au titre du financement de ces actions. Les frais de gestion ne sont pas non plus éligibles au titre des coûts environnés.

Les thèmes de recherche prioritaires traités par cet appel à projets concernent la bactériologie, la mycologie, la parasitologie, la virologie, ainsi que les agents transmissibles non conventionnels (prions) en intégrant les changements globaux et une valorisation transférable rapidement. Ils sont regroupés en 3 axes thématiques décrits ci-dessous.

Chaque projet soumis au DIM1HEALTH devra être associé à au moins l'un des axes thématiques suivant avec une finalité applicative marquée en intégrant la chaîne « dépistage-traitement-prévention-suivi-acceptation sociétale » qui permet de mieux répondre aux besoins liés aux émergences sanitaires:

1. **AXE 1 : Anticiper les émergences en infectiologie humaine et animale**
2. Apport des méthodologies à haut débit
3. Etude des impacts environnementaux (« exposome », résistance dont l’antibiorésistance, changement climatique) sur les agents pathogènes infectieux et le « pathobiome »
4. Surveillance épidémiologique incluant la compétence vectorielle, l’analyse des réservoirs et des risques structurels d’émergence et de propagation des dangers (agents pathogènes infectieux).
5. **AXE 2 : Prévenir et traiter les maladies infectieuses**
6. Approches innovantes de vaccination
7. Nouvelles stratégies thérapeutiques (homme ou animal)
8. Impact de la variabilité génétique des hôtes pour leurs défenses immunitaires face aux pathogènes et les réponses à la vaccination
9. **AXE 3 :** **Perceptions sociales** **de la prévention et de l’innovation en matière de maladies infectieuses**
10. Impacts des innovations thérapeutiques et diagnostiques
11. Les transformations des relations entre humains et animaux

**Le projet scientifique pourra être rédigé en français ou en anglais.**

La sélection sera faite sur la qualité scientifique des projets associés à la demande, la plus-value scientifique de l’investissement proposé, sa cohérence avec les axes du DIM et du concept « Un monde, une santé », son caractère structurant pour la communauté scientifique et sa valorisation par des applications concrètes, point déterminant au niveau de l’évaluation des projets (valorisation possible à court terme, création de startup...). Les co-financements seront prioritaires (cf exemple projet inter-régional).

**Co -financement des allocations doctorales ou post doctorale :**

Ces co-financements permettent de soutenir davantage de projets de recherche. Les équipes ayant de tels co-financements sont prioritaires à classement égal avec une équipe ne demandant pas de co-financement. Le travail est partiellement doublé pour les équipes demandeuses de tels demi-financement et nous en sommes conscients aussi avons-nous assoupli les règles de co-financement inter-régionaux (au niveau national ou européen).

Il peut se réaliser dans le cadre d’une thèse CIFRE ou avec une autre demi allocation allouée (Ecole doctorale, institut de recherche, agence, contrat de recherche …). Le co-financement concerne aussi les demandes de post doctorants. La lettre de co-financement devra être transmise avant le 15 mai 2020 afin de ne pas rendre caduque la demande.

Cas des co-financements inter-régionaux : une seule équipe francilienne peut porter le projet en association avec une autre équipe d’une autre région. Cependant le doctorant devra être inscrit dans une ED francilienne ou nationale (comme ABIES) pour que la subvention DIM soit éligible. L’autre équipe doit apporter un co-financement à hauteur de 50 %.

Cas des co-financements européens (avec un autre institut européen ou université) : une seule équipe francilienne peut porter le projet en association avec une autre équipe européenne. Cependant le doctorant devra être inscrit dans une ED francilienne ou nationale (comme ABIES) pour que la subvention DIM soit éligible. Un co-portage universitaire est suggéré.

**Modalités de l’appel à projets du DIM1HEALTH :**

1. Aucune présélection ne sera demandée à l'organisme de rattachement ;
2. L'appel à projets doctorant sera effectué en étroite interaction avec les écoles doctorales franciliennes qui devront préalablement valider les projets soumis et in fine le candidat proposé ;
3. Tous les projets éligibles seront évalués par des experts situés hors Île-de-France
4. Ces projets seront examinés par le Comité Scientifique Elargi (CSE) du DIM, et le classement sera soumis au vote du Conseil d’Administration (CA) du DIM ; les demandes de financement pour les projets sélectionnés par le DIM seront soumises au vote des élus de la Région.

Les porteurs de projets acceptés lors de l’appel d’offre DIM1HEALTH 2019 ne peuvent pas déposer de nouveau dossier à l’appel d’offre collaboratif 2020.

|  |
| --- |
| **Critères d’éligibilité :**  Projet impliquant au moins 2 partenaires franciliens (sauf association avec une autre région) présentant de fortes complémentarités méthodologiques et/ou conceptuelles (**les plateformes technologiques ne constituent pas un partenaire éligible dans cet appel à projets**). Ces équipes devront être localisées sur des sites différents et être rattachées à des unités distinctes.  **Pour le doctorant**  L’embauche des candidats doit intervenir avant le 31 décembre 2020. Le remplacement du candidat par un autre doctorant est réalisable si le désistement intervient dans les  6 premiers mois du contrat.  Critères d’éligibilité du projet :   1. Le laboratoire d’accueil et l’école doctorale doivent être localisés en Ile-de-France. 2. Le projet proposé doit avoir été agréé par une école doctorale francilienne ou nationale (ABIES).   Critères d’éligibilité du candidat qui sera proposé à l’embauche :   1. Le candidat doit être titulaire d’un master 2, ou équivalent et devra s’inscrire en 1ère année de doctorat à la rentrée universitaire 2020-2021 dans l’école doctorale francilienne ayant agréé le projet. 2. La candidature du doctorant sera validée par le directeur de l'école doctorale. 3. Le candidat ne doit pas être titulaire d’une thèse d’université, d’un PhD ou équivalent ou avoir été inscrit en doctorat dans une autre Ecole Doctorale. 4. Le Conseil Régional ne retient aucun critère de nationalité ou d’âge des candidats. Néanmoins si le candidat a plus de 30 ans, un parcours professionnel devra être justifié.   **Pour le post-doctorant :**  L’embauche des candidats doit intervenir avant le 31 décembre 2020, avec une identification du candidat au plus tard le 31 octobre 2020. Le remplacement du candidat est réalisable à tout moment sous réserve qu’il reste au moins 6 mois de contrat et que le nouveau post-doctorant, dont la candidature aura été validée par le DIM, poursuive bien le projet initialement sélectionné.  Critères d’éligibilité du projet :   1. Le laboratoire d’accueil doit être localisé en Ile-de-France.   Critères d’éligibilité du candidat, qui sera proposé à l’embauche :   1. Le Conseil Régional ne retient aucun critère de nationalité ou d’âge des candidats. **Néanmoins si le candidat est âgé de plus de 35 ans, son parcours** professionnel devra être justifié.   **Pour l’investissement :**   1. Le budget total d’un projet éligible est de 5 K€ à 50 K€ HT. Le financement alloué par la Région Ile de France sera au maximum égal à 66% du budget total HT et permettra l’achat d’équipements d’un montant unitaire supérieur à 5.000€ HT. 2. Les projets ayant fait l’objet d’une demande / d’un financement dans le cadre d’un autre appel d’offre régional, d’un programme Génopole ou d’une autre agence de financement, d’un pôle de compétitivité, ne sont pas éligibles à cet appel à projets. 3. Les projets doivent être portés par des équipes ou des institutions de recherche relevant du secteur public et parapublic, ou privé à but non lucratif. 4. Les dépenses concernant les équipements subventionnés devront être engagées avant le 31 octobre 2022.   **Engagements pris par tous les partenaires du projet**  **si un financement est alloué :**   1. Envoyer un rapport annuel d’activité et un rapport final au terme du projet. 2. Faire clairement apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication, les produits et affichages liés au financement (mention "action financée par la Région Ile-de-France" et apposition obligatoire du logotype de la Région). 3. Participer à tous les évènements auxquels la Région et/ou le DIM1HEALTH les invitent. 4. Participer en tant que conférencier à une conférence scientifique ET éventuellement à une conférence grand public organisées par le DIM1HEALTH 5. L’observation de ces obligations sera prise en considération dans l’éligibilité des dossiers à l’occasion d’une prochaine demande.   ***Le dossier de candidature devra être rempli et soumis électroniquement avant la date limite annoncée à l’adresse suivante***  [***https://dim1health2020p.sciencescall.org/***](https://dim1health2020p.sciencescall.org/)  **Date limite de dépôt des dossiers : 31/03/2020 à minuit**  Classement des dossiers par le CS du DIM1HEALTH Avril 2021.  Réponse définitive à la date du vote du programme par le Conseil Régional. |

1. Les **jalons** d’un projet se définissent comme des événements clé du projet, montrant une certaine progression du projet (achèvement de l’analyse d’une cohorte d’individus, obtention d’un matériel de recherche permettant d’accéder à une étape suivante, réalisation concrète…). Les jalons limitent le début et la fin de chaque tache ou groupe de taches du projet. Un **livrable** est tout résultat valorisé ou non (objet/produit/construction, publication, brevet, contrat de licence…) qui résulte de l’achèvement d’une partie de projet de recherche. [↑](#footnote-ref-1)